



*Ville de Pontivy*

## **Comité de pilotage agenda 21**

### **Compte-rendu des réunions du 22 février et du 15 mars 2012**

C13-2012-001

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS à la réunion du 22 février**

M. Pierre GIRALDON, conseiller municipal délégué à l'agenda 21  
Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, conseillère municipale  
Mme Anne-Marie GRÈZE, conseillère municipale  
M. Jean-Paul JARNO, conseiller municipal  
Mme Elisabeth PÉDRONO, conseillère municipale

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS à la réunion du 15 mars**

M. Pierre GIRALDON, conseiller municipal délégué à l'agenda 21  
Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, conseillère municipale  
Mme Anne-Marie GRÈZE, conseillère municipale  
M. Jean-Paul JARNO, conseiller municipal  
Mme Elisabeth PÉDRONO, conseillère municipale

#### **ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS à la réunion du 22 février**

M. Gérard DERRIEN, conseiller municipal  
M. Daniel HOUDAYER, directeur des services techniques  
Mme Sandra LETHIEC, directrice du centre communal d'action sociale

#### **ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS à la réunion du 15 mars**

M. Gérard DERRIEN, conseiller municipal  
Mme Stéphanie GUÉGAN, conseillère municipale  
M. Daniel HOUDAYER, directeur des services techniques

#### **ÉTAIENT ABSENTS à la réunion du 22 février**

Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, conseillère municipale  
Mme Stéphanie GUÉGAN, conseillère municipale  
M. Joël LE BOTLAN, conseiller municipal

#### **ÉTAIENT ABSENTS à la réunion du 15 mars**

Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, conseillère municipale  
M. Joël LE BOTLAN, conseiller municipal

## **ASSISTAIENT À LA RÉUNION du 22 février**

M. Roland PICHON, directeur général des services

M. Gaël CADORET, chargé de mission

## **ASSISTAIENT À LA RÉUNION du 15 mars**

M. Roland PICHON, directeur général des services

Mme Sandra LETHIEC, directrice du centre communal d'action sociale

M. Gaël CADORET, chargé de mission

M Fabrice JAULIN, directeur de l'association Nature et culture

## **DOCUMENTS ANNEXÉS**

Agenda 21 - présentation du programme d'actions - mars 2011

§

### **I. PROGRAMME D'ACTIONS**

#### **Reformulation à partir des propositions des commissions**

Les commissions municipales et les services de la ville ont proposé lors du conseil municipal de janvier dernier, 33 propositions d'actions qui s'inspiraient des remarques issues des ateliers ouverts à la population.

Un travail de reformulation et redécoupage a été réalisé dans l'objectif d'un document qui puisse être accessible par un large public et diffusé à l'ensemble de la population.

Cette reformulation est en annexe, elle rassemble les actions sous quatre rubriques :

- la ville responsable
- la ville qui relie
- la ville qui progresse
- la ville partenaire

*La ville responsable* regroupe plus particulièrement les objectifs en matière d'environnement (énergie, déchets, biodiversité, eau...); *la ville qui relie* met l'accent sur le lien social, les déplacements, le patrimoine à partager; *la ville qui progresse* comprend des fiches d'ordre méthodologique sur la façon de mener et d'évaluer les projets de la ville.

Ces trois précédentes rubriques concernent les actions relevant des compétences de la ville

La rubrique *la ville partenaire*, regroupe les actions dans lesquelles la ville s'engage auprès d'autres partenaires (collectivités, associations...) de façon à atteindre les objectifs communs en matière de développement durable et solidaire.

### **La définition des référents d'actions en interne et des calendriers est encore à préciser**

Dans le document en annexe, les rubriques "commission", "administration" et "calendrier" ont été complétées par des propositions.

Ces rubriques sont à définir précisément par les commissions et services concernés d'ici le conseil municipal de juin, afin de pouvoir adopter l'Agenda 21 par délibération. Une délibération est notamment nécessaire, pour faire reconnaître l'Agenda 21 Pontivyen comme tel, à l'échelle nationale.

### **Deux documents**

Comme présenté ci-avant, il est apparu nécessaire d'avoir un document moins technique et plus accessible pour la population.

En interne des tableaux de bord et guides plus complets seront réalisés sur la base des propositions qui ont été transmises par les commissions municipales.

Un travail sur les indicateurs de progrès, le suivi et l'évaluation sera complémentaire.

## **II. PUBLICATION DE L'AGENDA 21**

Il est prévu de publier un document grand public présentant l'Agenda 21 dans le courant du mois de septembre. Ce document sera largement distribué.

De façon à faire connaître l'Agenda 21, il est envisagé d'organiser des événements et animations à la même période.

Cette période étant déjà pourvue en événements en rapport avec la dimension de développement durable, il est proposé de s'associer aux manifestations prévues par la ville en partenariat avec les commissions concernées ; ceci plus particulièrement entre le 15 septembre (journées du patrimoine) et le 22 septembre (opération "en ville sans ma voiture"), tout en apportant des contributions plus spécifiques à l'Agenda 21.

## **III. DIVERS**

Le comité de pilotage a pris connaissance des premières réflexions menées au sein du groupe de l'office municipal des sports, dédié à la dimension développement durable et solidaire.